

---

**COMPTE RENDU DE LA 10<sup>e</sup> ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020  
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,  
TENUE LE MARDI 9 JUIN 2020 À 13 H 30 VIA L'APPLICATION MICROSOFT TEAMS**

<b>Présences</b>	:	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Charles Brochu-Blain, Hélène Chaput, Danielle Combes, Annick Cyr, Mylène Giroux, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Nadine Marchi, Patricia Marsolais, France Perreault et Josianne Rey
<b>Absences confirmées</b>	:	Laurence D'Astous-Lepage, Marie-Pier Lagrange-Smith et Julie-Hélène Roy
<b>Présidence d'assemblée</b>	:	Caroline Otis
<b>Secrétaire d'assemblée</b>	:	Julie Bourgault

---

### **10.1 Identification et constatation du quorum**

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 32.

Madame Caroline Otis souhaite la bienvenue à tous. Elle précise que cette rencontre est informelle et elle invite les membres à poser leurs questions et à exprimer leurs inquiétudes face au contexte de l'enseignement hybride à l'automne.

### **10.2 Adoption de l'ordre du jour**

#### **CDEL200609-01**

*Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par madame Danielle Combes, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

- 10.1 Identification et constatation du quorum
- 10.2 Adoption de l'ordre du jour
- 10.3 Information sur les assouplissements du RREC et balises relatives à la formation à distance/hybride à la session d'automne 2020
- 10.4 Période de questions
- 10.5 Prochaine rencontre : Mardi 8 septembre à 13 h 30
- 10.6 Levée de l'assemblée

*Adoptée à l'unanimité.*

### 10.3 **Information sur les assouplissements du RREC et balises relatives à la formation à distance/hybride à la session d'automne 2020**

Madame Caroline Otis informe les membres des éléments suivants :

- La session d'automne va avoir lieu de façon hybride : à distance et en présentiel. La session va tout de même se dérouler de façon régulière.
- La cote R sera calculée normalement à la session d'automne.
- La PIEA va s'appliquer à 100%
- Les enseignants qui désirent enseigner en présentiel à temps plein peuvent le faire. L'important est de respecter toutes les consignes sanitaires.
- Afin de respecter la distanciation sociale, 30% de la communauté, dont environ 500 étudiants, pourront suivre leurs cours en présentiel. Pour le personnel, le télétravail est encore à privilégier.
- À propos des mesures sanitaires, celles-ci seront mises en place cet automne, tel que le sens de la circulation dans les corridors, les escaliers (une qui monte et l'autre qui descend) des toilettes où l'espace est très restreint seront condamnées, une personne à la fois dans l'ascenseur, etc. Et ce, afin de respecter la distanciation sociale et éviter la propagation du Covid-19. Les horaires seront également modifiés afin de faire en sorte que les étudiants ne soient pas tous en même temps au Cégep. Certains cours qui le permettent seront toujours donnés à distance.
- Les plateformes à privilégier sont Zoom et Microsoft Teams. L'une d'elles sera intégrée dans Léa et dans Omnivoix pour faciliter l'accès.
- Le Cégep a fait l'acquisition de Zoom premium afin de pouvoir l'utiliser en toute sécurité.
- Un sondage a été transmis aux étudiants pour connaître leur satisfaction face à l'enseignement à distance. La plupart se sont déclarés satisfaits. Ceux qui ont demandé des incomplets, ce sont pour des raisons familiales ou en raison de leur emploi. De plus, certains étudiants ont trouvé ardu de se retrouver sur de multiples plateformes. De plus, certains se sont sentis surchargés par les lectures et les travaux à faire.
- La gratuité du logiciel Antidote est reconduite jusqu'au 30 décembre 2020.
- Si certains enseignants éprouvent des difficultés avec les plateformes, ils sont invités à contacter un conseiller pédagogique qui pourra les guider.

### 10.4 **Période de questions**

Certains membres se questionnent et expriment leurs inquiétudes face aux sujets suivants :

- Concernant les étudiants en situation de handicap, il serait intéressant que les documents diffusés sur le web soient adaptés à leur limitation.
- L'équité face aux évaluations à distance. Certains étudiants pourraient être plus avantagés que d'autres. Les participants suggèrent que les évaluations aient lieu principalement en présentiel pour s'assurer que les étudiants respectent les consignes et éviter le plagiat.
- Les membres s'inquiètent concernant la rétention des étudiants et du contact enseignant/étudiant en présentiel. Ceci contribue à leur réussite et certains enseignants se proposent de contacter leurs étudiants régulièrement au téléphone ou par visioconférence pour garder un lien.
- Certains étudiants n'ont pas d'équipement informatique pour la poursuite de leurs études à distance. Madame Otis mentionne que comme la session dernière, ceux-ci vont avoir la possibilité de faire l'emprunt d'un ordinateur portable auprès du service informatique.

Madame Caroline Otis profite de l'occasion pour exprimer sa fierté et sa reconnaissance envers les enseignants qui ont réussi avec brio l'enseignement à distance lors de la dernière session, et ce, malgré

la situation particulière que nous avons vécue. Leur expérience professionnelle à contribué à rendre leur enseignement à distance un succès.

Finalement, elle invite les enseignants à se faire confiance et à persévérer tout comme à la session dernière.

#### **10.5 Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 septembre 2020 à 13 h 30.

#### **10.6 Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 14 h 34.

---

Madame Caroline Otis  
Directrice  
Cégep régional de Lanaudière à  
L'Assomption

*/jb*